

GROUPE AGGLO
COMPTE RENDU DE LA REUNION PLENIERE DU 28 AVRIL 2010

Nombre de présents = 15
Alain Garayt, Jacques Ebel, Annie Dode, Anne Dez, Jérôme Bondon, Patricia Miller, Françoise Henry, Michel Chaudy, Fernando Da Costa, Marion Guérin, Christian Lascombes, Albert Cessieux, Bruno Blanchard, Marie-Françoise Pascal
<u>Invité</u> : Edmond Gélibert, Président de la Communauté de Communes du Canton de Bourg de Péage, Président de Romans-Bourg de Péage Expansion.
Animation = Christian Lascombes
Compte rendu = Marie-Françoise Pascal, Anne Dez

### **Rappel de l'ordre du jour :**

- 1) Avancée du groupe de travail sur la réflexion « charte du dialogue territorial »
- 2) Le point sur la mise en place du SCOT et du groupe de travail sur la place des acteurs
- 3) Informations sur l'avancée de la mise en place de Valence Agglo Sud Rhône Alpes, Marion Guérin
- 4) Compte rendu rencontre des membres du groupe avec le Conseil de Développement de la Métro de Grenoble.

CL propose d'adapter le déroulement de l'ordre du jour pour « libérer » notre invité.

---

### **POINT 2**

Mise en place du SCOT = objectifs du groupe de travail sur la place des acteurs et citoyens animé par Edmond Gélibert

Edmond Gélibert a accepté de répondre à notre invitation pour faire un point sur l'avancement du SCOT et en particulier des réflexions du groupe de travail

- *« Le périmètre a été fixé par arrêté inter préfectoral (Drôme , Ardèche) le 8 octobre 2009. Reste à résoudre la date de la mise en place du syndicat mixte qui va élaborer et gérer le SCoT, soit fin juin, soit fin de l'année selon la décision du Préfet de l'Ardèche. Les statuts du futur syndicat prévoient que ce sont les communes qui ont la compétence « urbanisme ». Les communes ardéchoises ayant transféré cette compétence à la communauté de communes « Rhône-Crussol » leur adhésion au syndicat n'est donc pas possible. Deux scénarios pour sortir de l'impasse : modifier les statuts du syndicat pour tenir compte de la situation ou une décision du Préfet de l'Ardèche qui retirait son arrêté et redonnerai cette compétence aux communes ardéchoises.*

*Les communes ont 3 mois ensuite pour délibérer.*

*Valence major avait la compétence Scot  
La communauté d'agglomération a pris cette compétence =double décalage*

*Le périmètre du SCoT est bien plus large que celui de l'agglomération Valence Sud Rhône Alpes quelque soit le périmètre qui sera décidé pour l'agglomération.*

*Dans la perspective du mois de juin*

- *4 personnes préparent les choses : Henri Bertholet, Mathieu Darnaud, Pierre-Antoine Landel, et Edmond Gélibert, pour apporter de la « matière » et des contributions afin d'aider et préparer les décisions qui seront prises par les Elus désignés pour siéger au Syndicat mixte du SCoT.*
- *recueil de toutes les études et préparer une synthèse*
- *réflexion sur le mode d'association des partenaires usagers et questions de la démocratie participative*
- *2/3 réunions avant le démarrage, = Edmond Gélibert informe qu'il ne fera pas partie du syndicat mixte du SCoT. (souhait du non cumul de mandats).*
- 

*Aujourd'hui dans ces réunions en amont, l'idée est de regarder ce qui est fait ailleurs, des contacts sont pris avec d'autres SCoT comme celui de Vienne ? Contact a été pris aussi avec un club des SCoTs qui rassemblent techniciens, et élus pour favoriser recherches, échanges d'expériences et façons de faire ...*

***La participation*** citoyenne est quelque chose de difficile = susciter et maintenir une participation active et très difficile cela a été constaté à 36 endroits ...

*Des réunions dans les communes de la Communauté de communes du canton de Bourg de Péage sur différents thèmes ou de différentes formes ont été organisées. Le constat est que peu de citoyens viennent ce qui n'empêche pas les critiques ...*

*Le CLD Drôme des collines est un autre exemple, il a connu une bonne évolution ...et puis un certain ralentissement. Ce ne sont pas des organismes « faire valoir » ... beaucoup d'efforts sont à faire pour mobiliser les gens.*

*Les réunions aujourd'hui pour préparer le SCoT sont plutôt informelles, des élus participent (12/15 personnes).*

*Ce qui ressort du groupe de travail*

- *Nécessité de la transparence*
- *Une masse de documents et d'informations : comment les rendre accessibles et les traduire aux citoyens*
- *la participation = laquelle ? qui ? des associations ? des personnes ?*

*Tout cela est important car il sera pris une délibération pour dire quelle concertation sera mise en place*

- *le minimum = information dans le journal*  
*Mais selon les modalités de concertation choisie, « il faudra s'engager et tenir jusqu'au bout » !*

*Si le Syndicat du SCoT est mis en place en juin cette délibération sera prise au mois de septembre au plus tard*

*Ce groupe va donner des pistes et toutes les propositions sont les bienvenues. »*

Nous sommes invités à transmettre à Edmond Gélibert nos éventuelles réflexions et propositions.

ADo formule le souhait que le Scot soit élaboré par des professionnels de haut niveau déjà réussi un Scot compte tenu de l'enjeu.

EG indique qu'il y a aura des personnes ressources en interne dans le syndicat, + des sous traitance de cabinets experts.

Il y aura également une « mise à jour » dans les structures : point des personnes ressources fait pour éviter de financer plusieurs fois les mêmes missions.

Il faut savoir que le SCoT va générer beaucoup de réunions et beaucoup de travail

Après la mise en place du syndicat, un exécutif ou un bureau sera aussi désigné ainsi que des commissions.

La concertation c'est quoi ... Toutes les propositions sont les biens venues –

Aujourd'hui pour avoir les infos = communautés de communes

Pas encore de site internet .... Il faut le temps de mettre en place les choses = courant 2011 sans doute.

La grosse difficulté = si les CLD fonctionnaient cela serait bien

Il faut que les élus sachent mieux utiliser ce type d'organisation.

Le principe du CLD est excellent - Il faut le faire vivre - qu'il y ait des moyens. Un rapport honnête entre élus et citoyens.

CL = C'est ce qui a été dit à Grenoble. Le niveau de confiance entre les élus n'est pas spontané au départ, il est à construire sauf que pour arriver à produire quelque chose qui est de la valeur, il faut quelques moyens

Le CLD est une organisation transverse

Le côté formel du départ doit permettre un large regard.

Il ne faut pas s'éloigner de cela ...

MC faire une proposition au SCoT et ne pas faire que des vœux - partir des échecs aussi et faire quelque chose qui innove et donne envie aux élus.

EG on parle cld ... Mais on peut imaginer autre chose

AD Scot participatif est ce que les élus sont d'accord pour faire avancer l'idée de forme innovante – des enjeux énormes des bonnes volontés pour travailler existent, pas simplement un site internet

EG = autre difficulté dans la Drôme les communes n'ont pas de culture de l'urbanisme = exemple la mission CAUE (conseil en architecture urbanisme et environnement).

Groupe d'Action Municipale ... - exemple atelier d'urbanisme – un architecte et une secrétaire de la mairie invitant les citoyens à s'exprimer et participer.

MFP = Oui mais nous sommes un département contrasté, qui ouvre des perspectives.

EG = Si le PLU n'est pas intercommunal, le SCoT doit être sans faille de ce point de vue  
Si construction illégale = difficile de faire un recours cela gêne les gendarmes, les magistrats ne suivent pas ...

Info : 10 juin à 14 heures à Alixan, conseil aux particuliers pour la qualité architecturale de leurs projets.

Autre urgence = préservation des terres agricoles. Le Scot doit prendre en compte cette problématique.

EG= le SCoT peut se traduire par des schémas de secteur rien n'est acté pour l'instant.

---

### | POINT 3

Marion Guérin trace en grandes lignes les avancées de la mise en œuvre de l'agglo qui a désormais 4 mois de fonctionnement.

43 Conseillers Communautaires représentant les 11 Communes membres = 8 vice présidents  
Le bureau exécutif est complété par la participation de 2 autres membres (JM Creisson vice Président de Rovaltain, et F. Casalino, adjointe à l'enseignement supérieur du Maire de Valence.

6 commissions thématiques : administration ; développement économique, enfance -jeunesse, politique de la ville, assainissement, culture.

Utilisation des services de la ville de Valence en place pour l'instant : informatique, personnels dans certains domaines ;

Transports :

La nouveauté depuis le début de l'année = création syndicat mixte VRD (transport 27 communes 210 000 habitants)

À court terme un des souhaits liaison Valence-Romans et Valence-TGV par une tarification urbaine commune et un renforcement de l'offre sur Romans et Bourg de Péage et 7 nouvelles communes

Culture :

- ERBA (Ecole Régionale des Beaux Arts) rapprochement Valence /Grenoble avec le projet d'un EPCC (Etablissement Public de Coopération Culturelle) – entre autres pour répondre aux besoins de validation des diplômes universitaires

- réseau lecture publique même carte pour tous les lieux Valence, Bourg /valence, Chabeuil et Portes les Valence.

Question d'aménagement :

Protection de la ressource en eau : appui technique pour les communes et les stations réflexion sur le « spanc » (service publics pour l'assainissement non collectif).

Voirie des zones d'activités est seule transférée à l'agglo.

Développement économique : équipe un peu renforcée.

Développement des Zones de l'Armailler et de Lautagne.

Schéma d'urbanisme commercial, définition au niveau tourisme.

Services à la population :

Les transferts opérés à ce jour : politique de la ville /jeunesse : PIJ de Bourg les Valence et Beaumont, la mission locale,

Pas de transfert sur petite enfance, une réflexion sera d'abord menée.

Habitat réflexion reconduite PLH mais cela va dépasser l'agglo et mise en place observatoire de l'habitat en lien avec valdac

Sport (patinoire)

Piscines : aujourd'hui un état des lieux

Budget voté : 67 millions d'euros en fonctionnement – Marion nous fera passer les budgets

DGF 4 millions 7 – soit 40 euros par

Plus compensation relai 32 millions d'euros

Commission locale d'évaluation des charges transférées

Comité de pilotage du grand projet de territoire le 4 mai : connaître les compétences dans chacun des EPCI et comment partager et meilleur mode de gouvernance,

2 ème phase des groupes de travail rendu mardi

Orientation par rapport à ce grand projet

Romans a une culture de la coopération « petite enfance »

Question économique : enjeu partagé proposition fait en copil d'ici fin juin ...

Rappel = Le 18 mai, dans le cadre des soirées de l'agglo présentation publique par J. Vannier des scénarii possibles.

---

## POINT 1

- 1) ce qui se passe ailleurs : autre dispositifs voir les différents scénarios – balayage de tout le travail –
- 2) point à approfondir : la note de P.A Landel

MC concernant le futur ex cbe ... son axe est le dialogue social cela n'a rien avoir avec la démocratie participative ...

Rencontre avec la METRO de Grenoble, en quelques éléments rapides

La relation avec les élus c'est long ...

Confiance se construit

Être capable de produire

Et être organisé

Capacité à rassembler et devenir crédible

Cela construit lentement...

Transmettre aux élus régulièrement et confronter au fil de l'eau

S'emparer de tout ce qui peut être utile

Un cld existe cela fera pour tout ... il faut que dans chaque niveau il y ait une possibilité = le cld ne peut pas répondre à toutes les questions, chaque espace constitué doit contribuer

NB=

- A Portes les Valence : les journées nationales de la démocratie participative les 4 et 5 juin
- partenariat avec les radios locales une émission en direct le 6 mai, et le 4 juin

Dernier Point =

Un appel aux volontaires est fait pour assurer la référence « officielle » de notre groupe de travail suite aux décisions prises avec le bureau du VALDAC. Ces personnes seront chargées par exemple de signer invitations ou comptes rendus de réunion ...

Christian Lascombes, Anne Dez, Françoise Henry, Annie Dode, Marie-Françoise Pascal, se portent volontaires. Accord de principe donné par les participants.

**Prochaine réunion le 19 mai 18 Heures -**

